

## [Texte]

balance has been growing. In 1991 it was nearly \$58 million more going from here to there than coming from there to here. While that was lower than the positive trade balance in 1958 and 1957, look at what has happened in the first nine months of 1992, when the positive balance of clothing trade with the U.S. is approaching \$100 million and will, I expect, exceed it when the final year results are in.

The representatives of the clothing industry also referred to the restraints imposed on them by tariff rate quotas. I will return to tariff rate quota utilization in a moment, but I think it's significant to note the table on page 16, which shows that in 1991 only some 33% of clothing exports to the United States utilized the tariff rate quota. Some 67%, or over two-thirds, managed to find their way into the American market without using the tariff rate quota, and there are a number of reasons why.

• 1105

The clothing involved could be made from Canadian or American fabrics. We do sell some fabrics to the clothing industry. The clothing industry does import fabrics from the United States, at rates of duty that are now about half of what they were and which will soon disappear. The clothing can be made from fabrics that are exempt from the tariff rate quotas, which under the FTA would be fabrics like silk, or the clothing could be exported, paying regular most favourite nation rates of duty, for which duty drawback on the fabric is available and in effect provides duty free fabric for that purpose.

Let me now ask you to turn to page 18, which has the most recent information on utilization of tariff rate quotas by the clothing industry. You will see that for the 11 months of 1992—as they indicated, it is correct—a substantial part of the tariff rate quota for wool apparel has been utilized at some 64%. But if you look at the tariff rate quota for non-wool apparel, you will see that it is 34%. And while there is no doubt that over time exports will fill that particular quota, they have some way to go. I remind you of the table that I just showed you, which indicated that two-thirds of exports do not utilize the tariff rate quota. So there seems to be room for improvement.

Let us return now to page 1 of the submission and then I'll conclude. The textile industry has backed Canada's participation in NAFTA from the beginning. We didn't perceive any particular short-term threat or advantage stemming from free trade with Mexico. But looking at the long-term implications of a possible hemispheric agreement and our relative competitive position with the United States and our desire to maintain investment in Canada, it seemed to us that it was in the best long-term interest of Canada to be a participant in the agreement and that it was in the best long-term interest of the textile industry to be part of it.

## [Traduction]

Unis que nous en avons importés. Depuis 1989, cette balance commerciale n'a cessé de croître. En 1991, nos exportations vers les États-Unis étaient de presque 58 millions de dollars de plus que nos importations de ce pays. Si le chiffre est inférieur à celui de la balance commerciale positive de 1958 et 1957, il suffit de regarder ce qui s'est passé au cours des neuf premiers mois de 1992 pour se rendre compte que la balance commerciale pour le commerce du vêtement Canada-États-Unis est de près de 100 millions de dollars et dépassera ce montant lorsque l'on aura les résultats de fin d'année.

Les représentants du secteur du vêtement ont également parlé des contraintes dues aux contingents tarifaires. Je reviendrai à cette question des contingents tarifaires dans un moment, mais je crois qu'il est important de signaler le tableau à la page 16 qui montre qu'en 1991 seulement, le tiers environ des exportations de vêtements vers les États-Unis ont été soumises aux contingents tarifaires. Plus des deux tiers se sont retrouvées sur les marchés américains sans être assujetties à ces contingents tarifaires. Il y a plusieurs raisons pour cela.

Les voici: Les vêtements peuvent être fabriqués de tissus canadiens ou américains; nous vendons des tissus aux manufactures de vêtements; celles-ci importent des tissus des États-Unis à des tarifs douaniers deux fois moins importants qu'ils ne l'étaient auparavant et qui vont bientôt disparaître; les vêtements peuvent être fabriqués de tissus exemptés, tels que la soie, dans le cadre de l'Accord de libre-échange, ou ces vêtements peuvent être exportés aux tarifs réguliers de la nation la plus favorisée, le drawback étant par ailleurs applicable, ce qui représente en fait l'exportation de tissus en franchise de droits.

Passons maintenant à la page 18, l'utilisation des CT pour les vêtements. Vous remarquerez que pour les 11 mois de 1992—et cette information est exacte—64 p. 100 des contingents tarifaires, une partie importante, pour les vêtements en laine ont été utilisés. Si vous regardez cependant la colonne des vêtements qui ne sont pas en laine, vous remarquerez que le pourcentage total est de 34 p. 100. Si on s'attend à ce que les exportations atteignent le quota en question, ce n'est pas pour demain cependant. N'oublions pas que dans le cas des deux tiers des exportations, le contingent tarifaire n'est pas rempli. Il est donc possible de faire mieux.

Revenons maintenant à la page une du mémoire, ensuite je passerai à la conclusion. L'industrie textile a appuyé la participation du Canada à l'ALÉNA dès le départ. Nous n'entrevoyons pas, à court terme, de menaces particulières ni d'avantages provenant du libre-échange avec le Mexique. À long terme, une entente visant tout l'hémisphère nord et notre relation assez concurrentielle par rapport aux États-Unis de même que notre désir de maintenir nos investissements au Canada semblent militer en faveur d'une participation à l'entente. Nous estimons qu'il est dans le meilleur intérêt à long terme de notre secteur de participer à cette entente.